



# Assemblée générale

Distr.: Limitée  
20 février 2008

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Quarante-cinquième session  
Vienne, 11-22 février 2008

## Rapport du Groupe de travail plénier

### I. Introduction

1. Conformément au paragraphe 13 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2007, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a convoqué de nouveau le Groupe de travail plénier. Le Groupe de travail a tenu [...] séances, du 13 au [...] février 2008. Il a examiné le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité, qui doit se tenir en 2009. À sa [...] séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.
2. M. K. Radhakrishnan (Inde) a été élu Président du Groupe de travail plénier à la 682<sup>e</sup> séance du Sous-Comité scientifique et technique, le 13 février. Le Groupe de travail était notamment saisi d'une liste des questions à examiner (A/AC.105/C.1/2007/CRP.9).
3. Le Groupe de travail plénier a noté que le Président sortant, M. Muhammad Nasim Shah (Pakistan), avait récemment pris sa retraite. Il l'a vivement remercié pour sa conduite des travaux et son dévouement au Groupe de travail plénier dont il a assuré la présidence de 1991 à 2007.



## **II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

4. Le Groupe de travail plénier était saisi du rapport de la Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/900). Il a été noté que celle-ci avait fait une déclaration complétant les informations contenues dans son rapport.

5. Le Groupe de travail plénier a pris note des ateliers, séminaires, colloques, stages de formation et bourses de longue durée pour une formation approfondie, ainsi que des services techniques consultatifs, qui avaient été proposés au Sous-Comité dans le rapport de la Spécialiste (A/AC.105/900, annexe II).

## **III. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

6. Le Groupe de travail plénier était saisi des documents suivants:

a) *Status of implementation of the recommendations of UNISPACE III* (A/AC.105/C.1/2008/CRP.3); et

b) *Promoting greater participation of young people in space science and technology* (A/AC.105/C.1/2008/CRP.4).

7. Le Groupe de travail plénier a noté avec satisfaction que depuis 2005, des États membres du Comité, des organes et organismes des Nations Unies et des organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité appliquaient avec succès un certain nombre de recommandations d'UNISPACE III, et a constaté que des progrès satisfaisants étaient réalisés concernant plusieurs autres de ces recommandations.

8. Le Groupe de travail plénier a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétariat sur l'état de l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/AC.105/C.1/2008/CRP.3). Il est convenu de considérer que les recommandations satisfaisant aux critères ci-après avaient été appliquées: a) recommandation examinée et appliquée par une entité intergouvernementale autre que l'ONU qui rend compte au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'informer de l'état d'application; b) recommandation ayant été examinée par une équipe spéciale d'UNISPACE III qui a achevé ses travaux et/ou ayant été examinée ou en cours d'examen par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et/ou ses sous-comités; et c) recommandation ayant été pleinement appliquée.

9. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Secrétariat continuerait d'inviter les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité à faire rapport sur les activités qu'ils mènent pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III, l'accent étant mis sur les recommandations considérées comme non encore appliquées. Les réponses reçues seraient utilisées pour établir un rapport d'étape révisé que le Groupe de travail examinerait au cours de la quarante-sixième

session du Sous-Comité. Sur la base de ce rapport, le Groupe de travail étudierait la voie à suivre pour examiner l'application des recommandations d'UNISPACE III.

10. Le Groupe de travail plénier a pris note avec satisfaction du rapport du Secrétariat sur la promotion d'une plus grande participation des jeunes aux sciences et techniques spatiales (A/AC.105/C.1/2008/CRP.4). Il a recommandé que les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité continueraient à rendre compte de leurs efforts pour promouvoir l'enseignement des sciences spatiales et les possibilités de participation accrue des jeunes aux activités spatiales.

11. Le Groupe de travail plénier s'est félicité du resserrement des liens entre les travaux menés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour donner suite aux recommandations d'UNISPACE III et ceux de la Commission du développement durable. Il a noté que la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2008-2009 (A/AC.105/892) serait examinée par cette dernière à sa seizième session, au cours de laquelle serait examiné, du 5 au 16 mai 2008, le troisième cycle d'application. Il est convenu d'examiner, à la quarante-sixième session du Sous-Comité, la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2010-2011.

12. Le Groupe de travail plénier a prié le Secrétariat d'établir, pour examen par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante et unième session, un modèle et des lignes directrices pour aider les États membres et les observateurs permanents du Comité à élaborer des propositions pour la contribution du Comité aux questions qui seront examinées par la Commission du développement durable au titre du module thématique 2010-2011. Ces lignes directrices tiendraient compte de la nécessité d'inclure dans le rapport du Comité des informations concrètes qui mettent clairement en évidence la manière dont les sciences et les techniques spatiales, et leurs applications, pourraient jouer un rôle dans la mise en œuvre des domaines thématiques examinés. Des exemples d'expériences réussies menées aux niveaux régional et international pourraient être donnés, le cas échéant, pour illustrer l'utilité des sciences et des techniques spatiales pour le développement durable.

13. Le Groupe de travail plénier a noté avec satisfaction que les organes et organismes des Nations Unies communiqueraient, par l'intermédiaire de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, des informations à inclure dans le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur sa contribution aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2010-2011.

#### **IV. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes**

14. Le Groupe de travail plénier a noté avec satisfaction les progrès accomplis en 2007 au titre des activités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des

catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), notamment l'inauguration du bureau de UN-SPIDER à Bonn (Allemagne) le 29 octobre 2007.

15. Le Groupe de travail plénier a en outre noté que le Bureau des affaires spatiales collaborait avec la Chine et la Suisse pour ouvrir un bureau exclusivement consacré à UN-SPIDER à Beijing. Il a également noté que le Bureau des affaires spatiales collaborait avec la Suisse pour ouvrir un bureau de liaison exclusivement consacré à UN-SPIDER à Genève.

16. Le Groupe de travail plénier a aussi noté que le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat assurait le suivi des engagements ou promesses d'engagement des États Membres et des organisations régionales et internationales, concernant l'établissement du réseau de bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER. Il a en outre noté que les expressions d'engagement concernant l'ouverture d'un bureau régional d'appui devraient être formulées officiellement par l'intermédiaire du gouvernement concerné pour une institution nationale, ou de son organe directeur pour une organisation régionale ou internationale.

17. Certaines délégations ont regretté que des ressources du budget ordinaire aient été mises à la disposition du programme UN-SPIDER pour l'exercice biennal 2008-2009. Elles ont estimé que le programme ne devrait recevoir aucune nouvelle ressource du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2010-2011, si cela devait entraîner une augmentation du montant total du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

18. Le Groupe de travail plénier est convenu que le programme UN-SPIDER devrait s'employer à accroître le niveau de ses ressources extra-budgétaires (en espèces et en nature) en plus des contributions de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Chine, de l'Indonésie, de la République de Corée et de la Suisse, afin d'assurer sa mise en œuvre sur le long terme.

19. Le Groupe de travail plénier a noté que le Directeur du Bureau des affaires spatiales était chargé de superviser UN-SPIDER et de le mettre en œuvre, avec l'aide d'un coordonnateur de programme, et que l'ensemble des fonctionnaires travaillant pour le programme étaient des fonctionnaires de l'ONU et relevaient en dernier ressort du Directeur auquel ils devaient rendre compte.

20. Le Groupe de travail plénier a noté que le Bureau des affaires spatiales établirait un rapport intérimaire sur les activités du programme UN-SPIDER en 2008, qui serait examiné par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-sixième session au titre du point ordinaire de l'ordre du jour relatif au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes. Il a en outre noté que le rapport accorderait une attention particulière non seulement à la coopération entre UN-SPIDER et les initiatives pertinentes qui fournissent des données spatiales et proposent des solutions pour la gestion des risques et des catastrophes, mais aussi à la coordination avec les organes et organismes des Nations Unies et les organisations régionales et internationales qui ont un mandat dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes.

## V. **Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique**

21. Le Groupe de travail plénier a noté que, conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session, qui se tiendra en 2009.

22. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait continuer à examiner le point de l'ordre du jour "Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace" conformément au plan de travail pluriannuel approuvé par le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui figure au paragraphe 7 de l'annexe II du rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890).

23. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait continuer à examiner le point de l'ordre du jour "Objets géocroiseurs" conformément au plan de travail approuvé par le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui figure au paragraphe 7 de l'annexe III du rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890).

24. Le Groupe de travail plénier a recommandé au Sous-Comité de poursuivre l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement » comme thème de discussion/point distinct.

25. Le Groupe de travail plénier a recommandé au Sous-Comité de poursuivre l'examen du point de l'ordre du jour sur « l'Année héliophysique internationale 2007 » comme thème de discussion/point distinct.

26. Le Groupe de travail plénier a recommandé le projet d'ordre du jour provisoire suivant pour la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique en 2009:

1. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
2. Programme des Nations Unies sur les applications des techniques spatiales.
3. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
4. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications pour les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
5. Débris spatiaux.
6. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.

7. Progrès récents dans le domaine des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
8. Questions à examiner dans le cadre de plans de travail:
  - a) Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace;  
(Travaux prévus pour 2009 dans le plan de travail pluriannuel exposé au paragraphe 7 de l'annexe II du rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890))
  - (b) Objets géocroiseurs;  
(Travaux prévus pour 2009 dans le plan de travail pluriannuel exposé au paragraphe [...] de l'annexe [...] du présent rapport)
9. Thème de discussion/point distinct: Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
10. Thème de discussion/point distinct: Année héliophysique internationale 2007.
11. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Sous Comité scientifique et technique, avec indication des questions à examiner en tant que thèmes de discussion/points distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels.

27. Le Groupe de travail plénier est convenu que le thème du colloque qui sera organisé par la FIA en 2009, qui a été choisi sur une liste de thèmes proposés par la FIA, serait "Mieux connaître les changements climatiques et les moyens d'y remédier: le rôle des satellites d'observation de la Terre". Le Groupe de travail est convenu que le colloque devrait se tenir au cours de la première semaine de la quarante-sixième session du Sous-Comité.

28. Le Groupe de travail plénier a été informé que la France proposerait, au titre du plan pluriannuel, un nouveau point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales", à la cinquante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à inscrire à l'ordre du jour du Comité à sa cinquante-deuxième session (A/AC.105/C.1/2008/ CRP.11).